

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

# **JOURNAL ASIATIQUE**



**CINQUIÈME SÉRIE**

**TOME II**



# JOURNAL ASIATIQUE

OU

## RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES  
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

rédigé

PAR MM. BAZIN, BIANCHI, BOTTA, CAUSSIN DE PERCEVAL, CHERBONNEAU, D'ECKSTEIN  
C. DEPRÉMERY, L. DUBEUX, DULAURIER, FRESNEL  
GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE, DE HAMME-PURGSTALL  
STAN. JULIEN, MIRZA A. KASEM-BEG, J. MOHL, S. MUNK  
REINAUD, L. AM. SÉDILLOT, DE SLANE, ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS  
ET ÉTRANGERS

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

CINQUIÈME SÉRIE  
BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE DE  
LYON  
TOME II



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU GOUVERNEMENT

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LIII

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Une ou plusieurs pages sont omises  
ici volontairement.

$45^h$  ou  $60 \times 45$  fois les choses, égalent le cube et le nombre, qui est ici de  $M = (47^h 6' 8'' 29''' 53'''' 37'''' 3' 45'')$ .

Ensuite on revient à l'artifice ingénieux par lequel on développe le cube, et on le joint au nombre (M), qu'on divise par  $45^h$  jusqu'à ce qu'on ait la valeur de la chose ( $x$ ), l'objet de la question, par les divers calculs dont nous avons exposé les détails.

Quoiqu'on ait encore imaginé d'autres méthodes, nous ne donnerons que celle-ci, pour éviter les longueurs; mais ceux qui voudraient examiner ces méthodes, les trouveront dans le commentaire cité, avec un exposé clair de leurs démonstrations.

SÉDILLOT.

## LETTRE A M. GARCIN DE TASSY,

### SUR MAS' OUD,

POÈTE PERSAN ET HINDOÛI.

Randalls Park, 28 octobre 1852.

Mon cher Monsieur,

Vous nous avez appris par l'intéressante découverte à laquelle vous ont conduit vos recherches sur la littérature de l'Inde, que le poète qui a écrit les plus anciens vers *rekhtas* est précisément Muslih ud-

dîn Saadî, le plus connu en Europe des auteurs persans. Vous nous avez montré, le premier, le célèbre poète moraliste de Schiraz, comme le coryphée, si ce n'est l'inventeur de ce genre de compositions, et vous avez pu ainsi relever, en quelque sorte, la valeur de l'hindoustani, en y associant un des plus grands noms de la Perse. J'ose penser que vous ne vous intéresserez pas moins à un fait semblable qui se rapporte à un dialecte plus ancien que celui employé par Saadî, et que l'essai que je vais tracer sur Mas'oud, poète persan et hindouï, fera le pendant de la notice que vous avez donnée en 1843 dans le Journal asiatique, sous le titre de : *Saadî, auteur des premières poésies hindoustanies*:

Mas'oud, appelé Mas'oud-i Saad-i Selmân, c'est-à-dire Mas'oud, fils de Saad, et petit-fils de Selmân<sup>1</sup>, est déjà connu des orientalistes par la courte notice de sa vie qu'on trouve dans le *Tazkira* de Daulet schâh<sup>2</sup>, qui nous apprend qu'il a joui, dans son propre pays, d'une réputation beaucoup plus grande que celle que la rareté des manuscrits de ses ouvrages lui permet d'avoir actuellement. Ce n'est cependant qu'en li-

<sup>1</sup> On le nomme aussi plus simplement Mas'oud-i Selmân, et quelquefois ce poète se sert à la fois comme takhallus de ses trois noms dans ses poésies. Nous devons ajouter que son *kounyat*, ou « sobriquet, » était Aboul Fazl, et que Aulf lui donne le titre honorifique de Saad uddaula wa uddîn.

<sup>2</sup> M. de Hammer donne la vie de Mas'oud dans son *Schöne Redekünste Persiens*, n° V, surtout d'après Daulet schâh. Il en est aussi question dans la *Rhétorique des nations musulmanes*, p. 61 du tirage à part.

sant les ouvrages biographiques moins connus, que nous apprenons que Mas'oud a écrit aussi des vers hindouis, et même en si grand nombre, qu'il a pu compléter un diwân de gazals en cet idiome. A la vérité, les auteurs de ces biographies ne mentionnent pas tous le diwân hindouï de Mas'oud, et ceux mêmes qui en parlent<sup>1</sup> considèrent une telle composition comme si extraordinaire, qu'ils affectent de la décréditer, ou qu'ils tâchent de l'expliquer en affirmant que Mas'oud était né dans l'Inde. Les opinions varient, en effet, tant sur le lieu de la naissance de ce poète, que sur d'autres points de l'histoire de sa vie. Pour éviter de reproduire les récits contradictoires de tant d'auteurs, il me paraît plus convenable de donner, d'une manière abrégée, le résultat de tous ces récits, en réservant, pour le discuter à part, le sujet qui a motivé cette notice.

La famille de Mas'oud habitait Hamadân, en Perse; mais son père, Khâja Saad ben Selmân, alla résider, selon les uns, à Lahore, selon d'autres, à Gazna, et y entra au service des princes Naçîrides. Ce fut à Lahore que naquit Mas'oud, d'après les autorités les

<sup>1</sup> Ceux qui le mentionnent sont : Muhammed Aoufi عوفى, dans le *Lubâb ul Albâb*; Auhadi, dans le *Caaba-i Irfân* (la section de la lettre *m* manque dans la seule copie que je connaisse de son grand ouvrage, intitulé *Ourfât عرفات*); Ali Culi khân Daghistân dans le *Riâz usschuarâ*; Gulâm-i Âli Husaïn, dans le *Khazâna-i Amira*, et Mirzâ Abou Tâlib khân, dans le *Khulâsat al Afkâr*. Les biographes qui n'en parlent pas sont Daulet schâh et Taqûi Kâschî (*Khulâsat ul Aschadr*), les auteurs de l'*Atesch keda* et du *Suhuf-i Ibrâhîm*.



plus respectables, vers la fin du règne du sultan Mas'oud ben Mahmoud. Daulet schâh, qui donne ce poète comme natif de Djordjân, fixe le départ de son père au règne de Cabous dans ce pays. Saad jouit longtemps de la faveur des sultans gaznawis, et remplit quelques postes élevés sous leur gouvernement. Son fils hérita de ses honneurs, et devint ensuite juge dans les provinces du Seistan et du Zabulistan, où il déploya beaucoup d'habileté, et se distingua par d'importants services. Par suite d'intrigues de cour, et à cause, dit-on, de son attachement au prince Saïf uddaula Mahmoud, fils du sultan Ibrahim, qui fut accusé de trahison, le sultan le fit mettre en prison, en 472 de l'hégire (1079-80 de J. C.<sup>1</sup>). Ce fut pendant son incarcération qu'il composa quelques-unes de ses plus belles élégies, qui furent dédiées à son patron offensé; mais qui ne lui valurent cependant pas son pardon. Le poète resta enfermé jusqu'à la mort d'Ibrahim, et il fut délivré à cette époque. Toutefois, il fut jeté de nouveau en prison sous le règne de Mas'oud, fils et successeur d'Ibrahim, à cause de sa liaison avec Abou Nasr Parsâ, ou, selon quelques biographes, par suite des calomnies d'Abou Faradj Rounî, poète du temps, qui avait accès à la cour. Cette fois, il demeura en prison vingt ou vingt-deux

<sup>1</sup> D'après Nizâmi 'Arûzi (dans le *Char Macâla*), on informa Ibrahim du dessein qu'avait son fils de passer en Irac et de s'associer avec le sultan Melek schâh. Ibrahim envoya aussitôt saisir le jeune prince par un certain émîr, nommé Camâdj قاج, et il le fit mettre en prison, ainsi que ses partisans, dans différentes forteresses du Khorasan. Mas'oud fut du nombre de ces derniers.

ans ; mais ce qui paraît certain, c'est qu'il y resta en tout trente-deux ans. Enfin, il fut relâché à la sollicitation d'un personnage éminent, nommé Thicat oul Moulk Tâhir Mischkâtî<sup>1</sup>. Quelques-uns disent que ce fut son premier emprisonnement qu'Abou Faradj occasionna, et il y a aussi une différence d'opinion sur la durée des deux emprisonnements. Comme l'historien Firischta ne décide pas si Ibrâhîm régna trente et un ou quarante et un ans, il n'est pas facile de déterminer, d'une manière précise, la durée de ces deux emprisonnements. Mas'oud paraît avoir été détenu, la première fois, dans le fort de Nâi<sup>2</sup>, et ce nom donne naissance à des jeux de mots dans les vers que Mas'oud, comme beaucoup d'autres *rossignols en cage* de l'Orient, écrivit pendant sa captivité<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> ثقة الملك طاهر مشكاتی

<sup>2</sup> On peut supposer que la forteresse ou le château de Nâi est celui de Nischapour, en Khorasan.

<sup>3</sup> نای « flûte, chalumeau ». Voici, entre autres, un rubâi où se trouve cette allusion :

ای نای ندیده ام دل شاد از تو  
 نای تو ولیکن نرمد باد از تو  
 جز ناله مرا چو نای نکشاد از تو  
 ای نای مرا چو نای فریاد از تو

Les élégies que Mas'oud écrivit en prison sont nommées *habsiyah* « élégies de prison » ; et ses *casidas* à la louange du sultan Amir Thicat, sont nommées *madhiyah* « pièces d'éloge ».

Aufi, dont l'ouvrage est écrit d'un style très-élevé, joue aussi sur le

Il charma aussi ses ennuis par l'amusement plus orthodoxe d'apprendre par cœur le Coran.

Dégoûté d'un monde qu'il n'avait guère connu qu'en prison, et des princes dont il n'avait éprouvé qu'injustice, Mas'oud passa le reste de ses jours dans la tranquillité de la vie privée, et il n'employa plus son talent poétique qu'à célébrer l'unité des êtres en Dieu et les choses spirituelles, et à jouir de la société des savants et saints hommes qui le fréquentaient, ou comme élèves, ou comme amis. Sa mort eut lieu à Gazna, en 515 (1121-22 de J. C.), ou selon Taqui Kâschî, le plus exact de tous les biographes, en 525 (1130-31).

La première mention du diwân hindî de Mas'oud se trouve dans le *Lubâb ul albâb* de Aufi, qui est la plus ancienne biographie des poètes persans, et qui, par conséquent, doit naturellement avoir une grande autorité. Cette mention est faite succinctement; mais comme un fait incontestable. On y lit : « Il (Mas'oud)

mot نای (et بی, qui a le même sens), et il fait cette seule allusion à l'emprisonnement de notre poète. Voici ses expressions :

گاه چون بی بشکر فضل وافصال کام جان جهان را شیرین  
کردی و گاه در قلعه نای تلخی زهر حادثه تجرع نمودی

Ceci rappelle l'admirable commencement du *mesnawi* de Djelâuddin Roumi :

بشنوازی چون حکایت میکند

et cet hémistiche de Hâtif Isfahâni :

چونی نالدم استخوان از جدائی

Mes os gémissent comme la flûte, à cause de ma séparation de toi.

est auteur de trois diwâns, un en arabe, un en persan et un en hindouï<sup>1</sup>. » Aubadi copie purement et simplement cette assertion; mais le *Riyâz usscharâ*<sup>2</sup> et le *Khazâna-i a'mira* paraissent mettre en doute le fait, ou penser du moins que, dans ce cas, Mas'oud doit avoir été natif du pays où l'on parle l'hindouï, langue qui, selon le *Riyâz*, « est comme un océan sans limite, et que personne ne peut apprendre, si ce n'est dans sa plus tendre enfance, surtout pour l'écrire; car la simple connaissance d'une langue et l'habileté nécessaire pour l'écrire sont deux choses fort différentes. On doit donc présumer que Mas'oud était né dans l'Inde. »

L'auteur du *Khazâna*, qui donne une longue notice sur Mas'oud dans celle de son fils Abou Saad ben Mas'oud, cite le *Riyâz*, et déclare adopter la même opinion en l'appuyant de quelques vers adressés par Mas'oud à un des monarques gaznévides. Il dit que Saad, père de Mas'oud, avait été, pendant soixante ans, au service de ces princes; il parle d'un fils et d'une fille de Mas'oud, nés sur leur territoire, et il mentionne aussi deux de ses sœurs et d'autres parents qui y ont vécu longtemps. D'après ces circonstances, il conclut, contre l'autorité de Aufi, que Mas'oud doit être né à Gazna et non à Hamadân.

Dans tous les cas, que la ville natale de Ma-

<sup>1</sup> اورا سه ديوانست يکي بتازی و يکي بفارسی و يکي بهندی

<sup>2</sup> Et non *Ridzat*, comme il a été mis par erreur d'après un manuscrit incorrect, dans la notice qui a paru dans le *Journal of the royal asiatic Society*.

s'oud soit Gazna ou Hamadân; qu'il soit né dans le pays du Hindî, ou qu'il soit allé s'y fixer dans sa première jeunesse, il est toujours hors de doute qu'il a écrit des compositions poétiques en hindî. Ainsi nous avons à enregistrer le fait aussi curieux qu'intéressant, qu'un poète persan célèbre est auteur d'un diwân hindî, ou bien, ce qui est presque aussi remarquable, qu'un poète *indien* a écrit des poésies persanes dans un style qui a été jugé digne d'être imité par Khacânî et Félékî, et qui a mérité d'être loué par les plus grands poètes, tant d'entre ses contemporains, que de ceux qui sont venus après lui: Sanâî, Moukhtarî, Abdoul Razzâc, Mouizaï, Adîb Sâbir, et même par son rival en poésie, Abou'l Faradj<sup>1</sup>, et par le fameux critique persan Raschîd uddîn Watwat.

Mas'oud n'est pas, à la vérité, le seul poète oriental qui se soit distingué par la flexibilité de son talent poétique, particulièrement dans des contrées comme l'Inde musulmane et la Turquie, où il y a un langage pour la religion et la loi, c'est-à-dire l'arabe, une langue littéraire, c'est-à-dire le persan, et enfin une langue usuelle, c'est-à-dire ici le turc, soit osmanli, soit oriental, et là l'hindoustani. Gulâm-i Alî Azâd se vante, dans son *Khazâna*, déjà cité, d'avoir écrit un diwân arabe et un persan, outre ses compositions en hindî et en urdû. *L'Histoire de la littérature hindoustanie* offre plusieurs exemples pour l'arabe, le persan et le rekhta, comme le *Geschichte des Osma-*

<sup>1</sup> On trouve des notices sur tous ces poètes dans l'ouvrage de M. de Hammer, XL, XXXIX, XXIX, XXX, L, XVIII, XXXIV, X.

*nischen Dichtkunst* pour l'arabe, le persan et le turc. *Daná-ī seh lisán* et *Sáhibu alsináti salasat*<sup>1</sup> sont parmi les savants musulmans des titres littéraires aussi connus et appréciés que l'était à Rome celui de *utriusque linguæ doctus* dans le siècle d'Auguste. Ces poètes bilingues et trilingues ont même adopté d'autres noms, comme *takhallus*, selon les différentes langues dans lesquelles ils ont écrit. Ainsi, nous avons, dans la littérature hindoustanie, Nizám ou Asaf; et Mir Ali Schír, qui offre un remarquable exemple de facilité et de fécondité, s'est appelé *Fénái* ou *Fáni* dans ses gazals persans, et *Néwái* dans ceux qu'il a écrits en turc djagataï. Ce qui est le plus remarquable dans les compositions de Mas'oud en hindî, c'est peut-être, d'abord, la difficulté de l'idiome qu'il a employé, et qui est reconnue par ceux mêmes à qui il était familier; puis l'ancienneté de la date de ces poésies. En effet, les monuments les plus anciens du dialecte indien mis en œuvre par Mas'oud ne datent que du vi<sup>e</sup> siècle de l'hégire<sup>2</sup>. Ainsi notre poète, qui mourut le plus tard en 525, doit compter parmi les plus anciens auteurs hindîs, s'il n'est pas même le plus ancien de ceux que nous connaissons.

Malheureusement on n'a donné, dans les tazkiras qui font mention de Mas'oud, aucun extrait de ses

<sup>1</sup> صاحب السنة ثلثة = دانای سه لسان

<sup>2</sup> Chand, qui vivait à la fin du xii<sup>e</sup> siècle, est auteur d'une des plus anciennes productions hindîes. (Voyez l'*Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie*; et la préface des *Rudiments de la langue hindouie*.)

poésies hindïes, probablement parce qu'il aurait été déplacé dans une anthologie persane, quoiqu'on trouve néanmoins quelquefois dans ces biographies anthologiques de courts spécimens en arabe. Peut-être aussi, l'âge reculé dans lequel ces poésies ont été écrites peut faire supposer que l'auteur s'est servi du caractère dévanagari, qu'il aurait été choquant d'introduire dans un manuscrit persan, quand même l'écrivain eût été capable de s'en servir. Au surplus, aucun des biographes dont nous parlons n'a pris la peine de dire si le diwân hindî de Mas'oud se trouvait encore de son temps, ou s'il en restait des fragments.

Quant au diwân arabe, le *Khazâna* le place dans la même catégorie que le *anca*, et que la pierre philosophale. Il en donne cependant une très-courte citation d'après des extraits conservés dans le *Hadâic ulsihr*. Le diwân que Mas'oud écrivit en persan paraît également peu connu, et s'il n'est pas tout à fait comme le *anca*, il est au moins comme un *anca* écourté et sans ailes. Il contenait, selon quelques auteurs, quinze mille, et selon d'autres, dix, six ou cinq mille *baïts* de toutes les variétés des mètres. L'auteur du *Khazâna* en avait vu un exemplaire complet de quinze mille *baïts*, et Taqû Kâschî, un exemplaire de six mille seulement. Ce dernier écrivain avait trouvé ces vers si admirables, qu'il en avait copié quatre mille six cent cinquante dans son Anthologie. Je ne connais que trois manuscrits de ce dernier diwân en Europe : le premier, qui est en ma possession

et qui est plutôt un recueil de *macattaât* ou de fragments qu'un diwân et deux manuscrits du même genre, mais plus amples, qui se trouvent au British Museum. Au surplus, de nombreux extraits de ce diwân se lisent dans les tazkiras persans; il y en a, par exemple, cinq cents *baïts* dans le *Atesch Kédah*. On admire surtout un quatrain (*rubâi*) qui a une triple rime, et qu'Arzû considère comme n'ayant été égalé par aucun poète, dans le monde. L'auteur du *Khazâna* nous apprend aussi que Mas'oud a composé un *mesnawî* digne de grands éloges, et dont il cite les premiers vers. C'est une description du *Barschakâl*<sup>1</sup>, ou de la saison des pluies dans l'Inde, et elle est évidemment dictée par la vue du tableau que le poète présente, soit qu'il soit né dans ce pays, soit qu'il y ait habité<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> برشکال. Cette expression, qui est indienne, dérive des mots sanscrits वर्ष « pluie, » et काल « saison. »

<sup>2</sup> Voici deux vers des dix-huit qui sont cités dans le *Khazâna* :

برشکال ای بهار هندوستان  
ای نجات از بلای تابستان  
داری از تیر مه بشارتها  
باز رستم از آن حرارتها

Le contentement que le poète éprouve à l'arrivée de la saison des pluies, qui rafraîchit l'air et calme ainsi la chaleur brûlante, rappelle ce passage du poème des saisons :

« Bear me Pomona to thy citron groves, etc. »

Voici le *rubâi* à triple rime dont il a été parlé :

لرزان ز یاد چو ترک داند یارم  
وانگاه می ببرک خواند کارم



Il y a aussi, dans différentes biographies, des notices sur Saad, père de Mas'oud, et sur Abou Saad, fils de Mas'oud. Khâja Saad, fils de Salmân, était, comme nous l'avons déjà dit, natif de Hamadân, d'où il alla se fixer à Lahore. Il est auteur de différentes pièces de vers, mais qui étaient déjà perdues dès le temps de Auhadî, qui vivait sous Schâh Abbâs et et Jahânguir.

Selmân, père de Saad, paraît avoir aussi été poète; et ainsi Mas'oud hérita du talent de deux générations, et le légua encore à son propre fils. Je manque, du reste jusqu'ici, de renseignements sur l'aïeul de notre poète.

Quant à Abou Saad, le *Khazâna*, d'après le *Heft Iclm*, rapporte qu'un jour, pour mettre son talent à l'épreuve, on lui proposa, dans une assemblée (*madjlis*) que tenait le sultan Behramschâh de Gazna, de composer un *rubâi* de l'espèce dite *lâzim*, en y introduisant les mots *gul* et *rukh*. Il réussit à merveille, et le sultan, pour le récompenser, donna ordre de lui remplir la bouche de pièces d'or. La même anecdote est rapportée dans le *Suhuf* du poète Saïd Saad, qu'on y distingue de Mas'oud; mais sans dire que c'était son fils. Il est de fait que les noms patro-

اشكى كه همى تگرگ راند بدم  
 عمرى كه همى بمرگ ماند دارم

L'abondance des extraits que nous avons indiqués comme étant accessibles au lecteur, nous dispense de citer d'autres spécimens des poésies persanes de Mas'oud. M. de Hammer donne aussi la traduction d'un fragment cité par Daulet schâh.

nymiques de Saad et de Selmân jettent de la confusion parmi les différents membres de la famille de notre poète. Dans quelques manuscrits, et spécialement dans ceux du tazkira de Daulet schâh, le mot Selmân est écrit Suleimân, ce qui est une erreur.

Telles sont, mon cher Monsieur, les particularités qu'il m'a été permis de réunir relativement à Mas'oud, l'auteur d'un diwân hindî, et sur lesquelles j'ai voulu appeler votre attention.

Actuellement, à propos du parallèle que j'ai établi dans cette lettre entre Saadî et Mas'oud, permettez-moi d'ajouter un mot sur le tazkira de Câim, ou plutôt de Quiyâm uddîn, dont Câim est le surnom poétique, tazkira dans lequel l'auteur du *Majma' ulintikhâb* a pris ce qu'il dit sur les poésies hindies de Saadî, et qui était inconnu en Europe à l'époque où vous avez fait connaître le fait que je rappelle. Je possède actuellement une copie de ce diwân, dans un volume qui m'a été dernièrement prêté par mon honorable et savant ami le docteur Sprenger, de Calcutta, volume qui contient aussi, sous la même couverture, le tazkira persan intitulé *Hémischa Béhâr*, qui est également rare. L'ouvrage de Quiyâm uddîn, qui n'est pas très-étendu, se divise en trois *tabacah* ou « classes, » dans lesquelles sont placés les poètes les plus anciens, ceux d'une antiquité moyenne, et enfin les poètes modernes. Il y a en tout environ cent dix poètes. Saadî, comme le plus ancien, occupe la première place du premier tabacah. La collation du passage cité dans le *Majma'* n'offre pas

d'importantes variantes, et elle confirme les leçons que vous avez adoptées. Je regrette de ne pouvoir rien ajouter sur ce qui concerne les vers rekhtas de Saadi, d'après sa biographie qui se trouve dans près de vingt tazkiras que je puis actuellement consulter. Ces notices n'offrent partout que les faits connus et les mêmes anecdotes. Probablement les tazkiras dont il s'agit, n'envisageant Saadi que comme poète persan, n'ont pas attaché d'importance aux vers qu'il a écrits dans un langage étranger, quoique ce fait paraisse, au surplus, constant.

Je suis, etc.

N. BLAND.

#### OBSERVATION.

Depuis la rédaction de cet intéressant morceau de biographie indo-persane, le D<sup>r</sup> Sprenger a publié, dans le Journal asiatique de Calcutta (n<sup>o</sup> VI de 1852, p. 513 et suivantes), un article dans lequel il met en doute le fait dont il s'agit ici, et il revient à l'opinion que j'avais exprimée dans le premier volume de mon Histoire de la littérature indienne, p. 434, avant de connaître la biographie de Kamâl, qui m'a fait changer d'idée et a donné naissance à la notice spéciale que j'ai publiée en 1843 dans le Journal asiatique. J'avais suivi, dans mon histoire, Fath Ali Huçainî Gurdézi, qui attribue à un autre Saadi les vers hindoustanis qu'une tradition conservée dans l'Inde met sous le nom du célèbre poète de Schiraz.

Le raisonnement du savant secrétaire de la Société asiatique de Calcutta est celui-ci : Câim, qui rédigea son tazkira en 1754, est le premier des biographes indiens qui ait affirmé, d'après une tradition populaire reçue de son temps, que Saadi a écrit des vers hindoustanis; mais Gurdézi, qui avait écrit sa

biographie trois ans auparavant, contredit positivement cette assertion, et fait connaître le véritable auteur des vers attribués à Saadi. Il est donc probable que Câim, dont on invoque le témoignage, n'aurait pas énoncé son assertion, s'il eût connu la dénégation de Gurdézi, dont l'ouvrage n'était pas parvenu jusqu'à lui.

Je n'ai pas de peine à admettre que l'assertion de Câim repose sur une tradition reçue dans l'Inde, et, en effet, Gurdézi a combattu, non pas l'assertion de Câim, qu'il ignorait, puisqu'il a rédigé sa biographie avant celle de Câim, mais l'opinion générale de ses compatriotes. Câim eut peut-être modifié son opinion s'il eût connu la dénégation de Gurdézi. C'est encore admissible; mais, dans tous les cas, Kamâl, qui a connu toutes les biographies antérieures à la sienne, tant du nord que du midi, et par conséquent celle de Gurdézi, Kamâl, dis-je, a été instruit des objections opposées à la tradition populaire, et cependant il n'en a tenu aucun compte, et il a reproduit, en la confirmant, l'assertion de Câim. Il y a plus, il a persisté dans ce sentiment jusqu'en 1843, ainsi qu'on doit le conclure de la lettre que le regrettable M. Newbold m'écrivit cette année-là de Karuaul, dans la présidence de Madras, et qui fut publiée, à la même époque, dans le Journal asiatique. Cependant Kamâl avait alors résidé plus de quarante ans dans le Décan, et il eût pu entendre parler de ce Saadi du Décan, avec lequel, selon Gurdézi, on a confondu le célèbre poète de Schiraz.

Voilà donc deux assertions très-positives, soutenues l'une et l'autre par des biographes distingués, qui ont écrit sur les poètes hindoustanis. Câim et Kamâl admettent Saadi de Schiraz parmi les poètes indiens, et assurent qu'il a écrit des vers rekhtas pendant son séjour dans l'Inde. Gurdézi, Mir Taqui et Schorisch pensent, au contraire, que le Saadi qui a écrit en hindoustani est différent du premier. Je ne parle pas des autres biographes qui se taisent sur ce point. Or c'est Gurdézi qui, le premier, a signalé ce Saadi du Décan, dont on ne donne ni le *alam* « prénom, » ni les surnoms honorifiques;

car Saadi n'est qu'un nom de relation, dérivé de *saad* « bonheur. » Mais ce Saadi, qu'on ne désigne sous aucun autre nom, et sur lequel on ne donne aucune espèce de renseignement, ne serait-il pas Saadi de Schiraz lui-même, appelé du Décan ou *Dakhni*, parce qu'il écrivit les vers dont il s'agit dans la partie de l'Inde ainsi nommée, et dans le dialecte hindoustani propre à cette contrée, c'est-à-dire en dakhni ? Tant qu'on ne dira pas au juste ce qu'est ce Saadi du Décan, on est en droit de mettre en doute son existence ; et quand même elle serait réelle, il ne s'ensuivrait pas que Saadi de Schiraz n'eût pas écrit en hindoustani. Le fait resterait toujours très-probable, si l'on ne veut pas en admettre la certitude que semble y donner la tradition. Pourquoi, en effet, Saadi, qui voyagea dans l'Inde à plusieurs reprises, et qui dut nécessairement en parler la langue usuelle, n'aurait-il pas écrit des vers dans cette même langue, comme il en a écrit en arabe ? Mais la tradition ne dit pas seulement que Saadi écrivit des vers hindoustanis, elle ajoute qu'à son voyage à Dehli, Saadi vit l'amir Khurrau, et que ce poète, qui a incontestablement écrit un assez grand nombre de vers hindoustanis, ne les fit qu'à l'imitation de l'écrivain célèbre dont il admirait le talent.

GARCIN DE TASSY.

---

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

---

### SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

---

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 JUILLET 1853.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu ; la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Vullers, qui envoie

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Une ou plusieurs pages sont omises  
ici volontairement.

---

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME II.

---

## MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

	Pages.
Lettre à M. Jules Mohl, écrite de Hillah, en décembre 1852, sur les antiquités babyloniennes. Deuxième partie. — Fin. — (F. FRESNEL.)	5
Recherches sur le règne du sultan seldjoukide Barkiarok. — Suite et fin. — (C. DEFRÉMERY.)	217
De l'algèbre chez les Arabes. (SÉDILLOT.)	323
Lettre à M. Garcin de Tassy, sur Mas'oud, poète persan et hindouï. (N. BLAND.)	356
Extrait d'un Mémoire sur l'Origine et la constitution des biens de mainmorte, en pays musulman. (BELIN.)	377
Fragments du Livre gnostique intitulé : <i>Apocalypse d'Adam</i> , ou <i>Pénitence d'Adam</i> , ou <i>Testament d'Adam</i> , publiés d'après deux versions syriaques. (E. RENAN.)	427
Législation musulmane sunnite, rite hanéfi. Code civil. — Suite. — (DU CAURROY.)	471

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

Procès-verbal de la séance annuelle de la Société asiatique, tenue le 13 juin 1853.	97
Tableau du Conseil d'administration	102
Rapport sur les travaux du conseil de la Société asiatique, pendant l'année 1852-1853, fait à la séance annuelle de la Société, le 13 juin 1853. (Jules MOHL.)	104
Liste des membres souscripteurs	201

	Pages.
Liste des membres associés étrangers.....	215
Lettre à M. Garcin de Tassy sur la Grammaire persane de M. A. Chodzko. (MIRZA A. KASEM BEG.) — Sur la philosophie péripatéticienne des Syriens. (DOZY.) — Sur Averroès et l'Averroïsme. (DOZY.)	
Procès-verbal de la séance du 7 juillet 1853.....	371
Procès-verbal de la séance du 12 août 1853.....	372
Procès-verbal de la séance du 9 septembre 1853.....	373
Grammatica linguæ thâi, auctore D. J. Bapt. Pallegoix, episcopo Mallensi, vicario apostolico Siamensi. Ex typographia collegii Assumptionis B. M. V. in civitate regia Bangkok. Anno Domini 1850, in-4°. (L. LÉON DE ROSNY.)	
Procès-verbal de la séance du 14 octobre 1853.....	528
Procès-verbal de la séance du 10 novembre 1853.....	530
Rapport fait à la Société asiatique, sur l'ouvrage de M. Louis Delâtre (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> livraison), intitulé : <i>La langue française dans ses rapports avec le sanscrit et avec les autres langues indo-européennes.</i> (ADOLPHE BREULIER.) — Grammar of the bornu language, etc. (G. T.) — Notice nécrologique sur M. Du Caurroy. (BIANCHI.)	
Règlement concernant le service de la Bibliothèque de la Société asiatique, adopté par le Conseil de la Société dans sa séance du 9 décembre 1853.....	545